

Enfin, en 1867, la Confédération du Canada fut formée, et quatre provinces en firent d'abord partie : Québec, Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. En 1870, le Manitoba, province formée d'une partie du territoire acheté à la Compagnie de la Baie d'Hudson, entra dans la Confédération. Entrèrent ensuite la Colombie britannique (1871), l'île du Prince-Edouard (1873), Alberta et Saskatchewan (1905). Outre ces provinces, il y a actuellement le territoire du Yukon. Un lieutenant-gouverneur, nommé par le cabinet fédéral, est placé à la tête de chacune d'elles. Chaque province possède une assemblée législative, dont les députés sont élus par le peuple, et celle de Québec a, de plus, un conseil législatif. Un ministère, choisi parmi les députés, complète l'administration.

La Confédération est administrée par un gouverneur-général désigné par le cabinet anglais, par le Parlement fédéral et par le Sénat. Les membres du parlement sont élus par le peuple, tandis que ceux du sénat sont nommés à vie par le ministère. Les ministres sont responsables de la direction du pays. Toutes les provinces sont représentées dans les deux Chambres en proportion de leur population respective.

Les diverses fluctuations politiques se terminent donc maintenant par un gouvernement fédératif. Un avenir plus ou moins éloigné apportera, il est indubitable, un nouveau changement administratif. Sera-ce la fédération des colonies britanniques ou l'indépendance du pays ? Nous l'ignorons encore : l'avenir en garde le secret.

Mais, il nous sera bien permis de dire ici que si le Canada veut réaliser ses légitimes ambitions, il doit faire tendre tous ses efforts vers la conquête, par des moyens pacifiques, de son indépendance politique. Le Canada a pu voir combien un pays pouvait prospérer, quand il est libre : la république voisine lui en a donné un exemple éclatant. En effet, elle lui a montré qu'elle s'est élevée, de pauvre colonie qu'elle était sous la domination anglaise, au premier rang des grandes puissances.

Que l'on donne l'indépendance au Canada, et on le verra, dans l'espace de moins d'un siècle, se placer parmi les grandes nations, maîtresses du globe. Car le Canada, avec ses immenses forêts, la fertilité de son sol, la grandeur de son territoire, la variété de ses